

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES  
DU BASSIN AUTERIVAIN  
HAUTE-GARONNE**

**Nombre de membres**

dont le Conseil doit être composé	En exercice	Qui assistent à la séance	Qui ont pris part à la délibération
48	48	36	42

**N° 147/2018**

**OBJET : Autorisation du Président à engager la consultation pour la prestation et d'évacuation et de traitement des déchets**

**L'an deux mille dix-huit et le 03 juillet à 20h30,**

**Le Conseil de la Communauté de Communes du Bassin Auterivain, dûment convoqué en date du 27 juin 2018, s'est réuni en session ordinaire, à la salle du conseil communautaire du siège de la Communauté de Communes, sous la présidence de Monsieur Serge DEMANGE.**

**ETAIENT PRESENTS :**

Mesdames Cathy HOAREAU, Danielle TENSA, Monique DUPRAT, Joséphine ZAMPESE, Nadine BARRE, Pierrette HENDRICK, Monique COURBIERES, Marie-Christine ARAZILS, Céline GABRIEL, Hélène JOACHIM, Nathalie LAVAIL MAZZOLO, Catherine MONIER, Sabine PARACHE, Nadia ESTANG.

Messieurs René AZEMA, Patrick CASTRO, Philippe FOURMENTIN, Pascal BAYONI, Dominique BLANCHOT, Jean-Louis REMY, Patrick LACAMPAGNE, Régis GRANGE, Michel ZDAN, Franck MUNIGLIA, Guy VESELY, Jean-Claude ROUANE, Floréal MUNOZ, Joël CAZAJUS, Serge DEMANGE, Bernard TISSEIRE, René MARCHAND, Wilfrid PASQUET, Claude DIDIER, Jean-Claude BLANC, Denis BEZIAT, Michel COURTIADÉ.

**ABSENTS AVEC PROCURATION :** Mr Pascal TATIBOUET donne procuration à Mme Joséphine ZAMPESE, Mr Gilles COMBES donne procuration à Mme Danielle TENSA, Mme Annick MELINAT donne procuration à Mme Cathy HOAREAU, Mr Jean CHENIN donne procuration à Mme Pierrette HENDRICK, Mr Sébastien VINCINI donne procuration à Mme Monique COURBIERES, Mr Serge DEJEAN donne procuration à Mr Floréal MUNOZ.

**ABSENTS EXCUSES :** Messieurs René PACHER, Serge MARQUIER, Joël MASSACRIER, Pierre-Yves CAILLAT, Serge BAURENS.

**ABSENTS NON EXCUSES :** Monsieur Jean DELCASSE.

lesquels forment la majorité des membres en exercice.

**Monsieur Jean-Claude BLANC a été nommé secrétaire de séance.**

Dans le cadre de la délibération n°25/2018 du 6 février 2018, Monsieur le Président doit solliciter l'autorisation du Conseil communautaire pour engager les consultations dont le montant est estimé supérieur à 221 000€ HT.

En conséquence, Monsieur le Président sollicite l'autorisation du Conseil pour le point suivant :

- Evacuation et traitement des déchets

Il est appelé que le marché actuellement en cours arrive à échéance le 30 novembre 2018.

Il concerne plus particulièrement les déchets des particuliers déposés dans les bennes des déchèteries du territoire.

Les bennes sont collectées régulièrement par les prestataires et font l'objet d'un traitement et d'une valorisation.

Le nouveau marché se décomposera comme suit :

- Lot 1 : tout venant
- Lot 2 : gravats
- Lot 3 : ferraille - batteries
- Lot 4 : déchets verts
- Lot 5 : bois
- Lot 6 : extincteurs
- Lot 7 : déchets ménagers spéciaux
- Lot 8 : bouteilles sous pression
- Lot 9 : pneus VL usagés
- Lot 10 : cartons

Pour les lots de 1 à 9 : la durée prévisionnelle du marché est de 13 mois du 1<sup>er</sup> décembre 2018 jusqu'au 31 décembre 2019. Il pourra être renouveler pour une durée d'un an deux fois.

Pour le lot de 10 : la durée prévisionnelle du marché est de 6 mois du 1<sup>er</sup> décembre 2018 jusqu'au 31 mai 2019. Il pourra être renouveler pour une durée de 19 mois, puis pour une durée de un an.

Considérant l'exposé ci-dessus, le Conseil communautaire, à l'unanimité :

**AUTORISE** le Président à engager la consultation ci-dessus désignée et à prendre toutes les mesures administratives éventuelles au cours de la consultation.

Fait et délibéré à la salle du Conseil Communautaire du siège de la Communauté de Communes, les jours, mois et an que dessus.  
Au registre sont les signatures. Pour copie conforme.

Le Président,  
Serge BAURENS